

avons décidé de faire de la révision du subside et de la parfaite indépendance de notre gouvernement provincial du gouvernement fédéral les deux articles principaux de notre programme politique.

Nous voulions, et nous voulons encore, que chacun de ces gouvernements évolue librement sans entrave à ses mouvements dans la sphère d'action que lui assigne la constitution.

La politique fédérale est une politique distincte, vivant par elle-même, la politique provinciale en est une autre qui n'a pas moins droit à sa liberté et à son indépendance complète, absolue.

Je ne crains pas de dire et de proclamer hautement que je suis partisan et partisan déterminé d'une politique provincialiste, toute d'autonomie politique et administrative. C'est là la base de notre programme comme ça devrait être l'idée maîtresse de tous ceux qui chérissent nos institutions politiques, qui ont à cœur l'existence de notre constitution fédérative, garantissant l'autonomie absolue de provinces libres dans le Canada libre. (Appl.)

On nous menace, M. l'Orateur, de l'intervention du gouvernement fédéral contre notre gouvernement. J'aime à croire que c'est là une vaine menace et que le gouvernement d'Ottawa ne commettra pas la faute grave et irréparable d'inaugurer une ère de lutte intestine, de guerre ouverte entre les gouvernements provinciaux et le pouvoir central. Le jour où cette politique sera mise en action, nous vivrons dans un état de danger permanent pour nos institutions fédérales comme provinciales. Oui, en libéraux dignes de ce nom, en libéraux fidèles aux principes de l'autonomie provinciale, on aimera mieux à Ottawa se réclamer de l'exemple des Etats-Unis, où la tendance est d'agrandir sans cesse le cercle d'action des Etats, et d'assurer davantage la liberté, l'autonomie de chacun de ces Etats.

On nous a reproché de nous être occupé d'élections fédérales. Mais, M. l'Orateur, c'était pour chaque citoyen un droit, même un devoir sacré de travailler à maintenir la constitution qui protège la minorité dans chaque province. Peut-on d'ailleurs citer un cas d'hostilité de la part du gouvernement provincial à l'égard du gouvernement Laurier ?